



15ème législature

Question N° : 45546	De M. Xavier Batut (La République en Marche - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > associations et fondations	Tête d'analyse > Problématiques financières du secteur associatif .	Analyse > Problématiques financières du secteur associatif ..
Question publiée au JO le : 24/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Xavier Batut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'impact de la hausse du prix de l'énergie et du carburant sur les structures associatives, en particulier sur l'activité de la Banque Alimentaire. Premier réseau d'aide alimentaire en France, les 79 banques alimentaires, présentes sur les territoires métropolitains et ultramarins, redistribuent chaque année 112 500 tonnes de bien alimentaires à 6 011 associations, épiceries sociales et CCAS partenaires, à destination de 2,1 millions de personnes accédant à une aide alimentaire. Le recours à la Banque Alimentaire augmente de façon non négligeable ces dernières années : + 6 % en 2020 et + 4 % en 2021, en raison d'un contexte marqué par la crise sanitaire, puis par l'accueil de plusieurs dizaines de milliers de déplacés ukrainiens. Assurant une logistique professionnelle permettant une aide alimentaire saine, sûre et de qualité, la Banque Alimentaire subit de plein fouet la hausse du prix du carburant et notamment ses bénévoles, représentant 92 % des ressources humaines des banques alimentaires et qui parcourent des centaines de kilomètres chaque année pour leur engagement. Le prix de l'électricité, qui a bondi de 32 % entre 2019 et 2022, impacte également le budget des banques alimentaires, qui, dans le contexte précité, ne peuvent répercuter cette hausse sur les associations et CCAS partenaires. Aussi, il souhaite connaître les leviers budgétaires et fiscaux que le Gouvernement compte mettre en place afin de limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie et du carburant sur les banques alimentaires et ses bénévoles.